

SENSIBILISATION

MANIPULATION D'EXTINCTEURS

De nos jours, il est impossible d'éviter à 100% un départ de feu. C'est pour cela que nous vous proposons de sensibiliser vos collaborateurs à la sécurité incendie.

Au cours de cette sensibilisation nous aborderons des points essentiels pour maîtriser rapidement un départ de feu.

OBJECTIFS :

- ✓ Apprendre les bons gestes en cas de départ de feu.
- ✓ Apprendre à utiliser et reconnaître les moyens de lutte contre l'incendie.
- ✓ Alarmer et Alerter en cas d'incident.

PROGRAMME DE FORMATION

▪ Théorie :

- ✓ Les différents éléments nécessaires à la naissance d'un feu.
- ✓ Du feu à l'incendie.
- ✓ Les différents moyens d'extinction.
- ✓ Les moyens d'alerte.

▪ Pratique :

- ✓ Mise en Œuvre des extincteurs sous forme de jeux de rôles et sur feu réel.
- ✓ Utilisation des extincteurs CO2 – Eau pulvérisée avec additif.
- ✓ Utilisation du Robinet d'Incendie Armé (si le site en possède).



MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES

Une sensibilisation continue sur le thème « consignes de sécurité incendie » est recommandée en interne tous les 6 mois.

Concernant la formation à la sensibilisation et la manipulation des extincteurs, un recyclage est recommandé tous les 24 mois.

EVALUATION ET CERTIFICATION

Le stagiaire se verra remettre à la fin de la formation une attestation de fin de formation, ainsi qu'un livret de formation incendie.

QUALITÉ DU FORMATEUR

Formateur en Sécurité Incendie

+

Expérience de terrain

DURÉE DE LA FORMATION :

✓ 2 Heures de face à face pédagogique.

PUBLIC CONCERNÉ :

✓ Tout public.

QUE NOUS DIT LA LOI :

Article R.4227-28 du code du travail.

L'employeur prend les mesures nécessaires pour que tout commencement d'incendie puisse être rapidement et efficacement combattu dans l'intérêt du sauvetage des travailleurs.

NOMBRE DE STAGIAIRES :

✓ De 2 à 12 stagiaires.

